

Chef de projet APDRA - MADAGASCAR
Projet Piscicole Madagascar Côte Est - PPMCE

Date de publication: 15 juin 2012

CDD 24 mois – renouvelable
Coordination, Gestion de projet
Pisciculture, Agriculture, sécurité alimentaire

L'APDRA est une association à but non lucratif reconnue d'utilité générale, fondée en 1996. Cette ONG soutient la pisciculture paysanne dans les pays du Sud et sensibilise les acteurs du Nord aux enjeux que représente cette activité pour le développement de l'agriculture familiale.

L'APDRA œuvre pour le développement d'une pisciculture intégrée à la dynamique agricole, environnementale et socio-économique locale en renforçant la sécurité alimentaire, en augmentant et diversifiant les ressources des exploitations familiales, en appuyant les organisations professionnelles représentatives du monde rural. L'association agit dans 4 domaines importants : les techniques piscicoles, la structuration professionnelle, la formation et la recherche-développement.

L'APDRA mène actuellement des projets au Bénin, Cameroun, Madagascar, Libéria, République du Congo et République Démocratique du Congo.

Contacts

APDRA Pisciculture Paysanne
24 allée Emile Zola 91300 MASSY
tel /Fax.(33) (0) 1 69 20 38 49
Email : recrutement@apdra.org
Site internet : <http://www.apdra.org>

Pays, région

Pays : République de Madagascar
Région : Côte Est de Madagascar. Région Atsinanana (Tamatave) et Analanjirofo (Fénérive)

Ouverture du poste

Départ prévu : **poste à pourvoir en septembre 2012**

Durée du contrat : 24 mois renouvelable

Type de contrat : salarié expatrié en CDD 24 mois renouvelable, à temps plein (possibilité de prolongation en CDI)

Nature et contexte du Projet :

Les Régions Analanjirofo et Atsinanana, sur la Côte Est de Madagascar, doivent faire face à d'importantes contraintes structurelles dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la lutte contre la malnutrition chez les ménages ruraux les plus pauvres. En effet, les systèmes agraires reposent principalement sur une économie de plantation où les cultures de rente concentrent l'essentiel des revenus des exploitations familiales. Les productions vivrières de la Région peinent à assurer l'autosuffisance des ménages ruraux alors même que l'approvisionnement d'un centre urbain en pleine croissance comme Tamatave exerce une pression supplémentaire sur les marchés.

La filière poisson est particulièrement touchée par cette situation de déséquilibre. La quasi-totalité de la production issue de la pêche est orientée vers les marchés urbains où s'approvisionnent des populations au pouvoir d'achat plus important. Nos enquêtes de consommation en zone rurale montrent que la protéine animale, notamment halieutique, est de plus en plus absente des rations alimentaires, en dehors d'une fine bande côtière où vivent des ménages d'agriculteurs pêcheurs. Ce constat devient préoccupant dans les zones

rurales les plus enclavées où l'accessibilité du poisson frais est quasi nulle. Le déficit en protéines est la première carence nutritionnelle observée chez les populations rurales défavorisées. Le poisson représente la protéine animale la plus consommée à Madagascar (source FAO), c'est aussi la moins chère à produire.

Dans ce contexte agricole difficile, les autorités locales des Régions Analanjirifo et Atsinanana ont décidé de mettre en place une stratégie durable et concertée sur la prévention et la gestion des crises alimentaires et nutritionnelles. Le développement d'une filière à haut potentiel comme la pisciculture artisanale constitue l'axe majeur de cette politique de réduction de l'insécurité alimentaire en zone rurale. La pisciculture s'intègre en effet parfaitement dans les systèmes de production des plantations familiales de la Côte Est, en permettant une association avec les systèmes rizicoles irrigués et en valorisant les déchets issus de l'élevage.

L'APDRA est chef de file d'un collectif de partenaires composé des 4 Régions françaises et malgaches et de l'ONG MATEZA. Les Offices Régionaux de Nutrition (ORN) et le CEFTAR / MFR sont également associés au projet. Le projet, financé par l'Union Européenne, prévoit la mise en œuvre de deux volets distincts mais cohérents :

- Le développement de l'activité piscicole au sein d'au moins 400 exploitations agricoles familiales, ce qui représente plus de 80 ha de bas-fonds aménagés pour la rizipisciculture sur étangs barrages. Cette activité innovante a déjà fait ses preuves depuis 15 ans en Afrique de l'Ouest (Guinée, Côte d'Ivoire, Libéria) dans le cadre des actions mises en œuvre par l'APDRA. Une phase pilote, financée par l'AFD, est en cours dans le District de Tamatave depuis 2 ans. Une ONG locale de Fénérive, l'ONG MATEZA, participera aux activités de diffusion pour la Région Analanjirifo. Le volet prévoit également la formation de professions connexes dans les villages d'intervention par le CEFTAR / MFR de Tamatave.
- La mise en place d'un dispositif d'évaluation et de pilotage de la sécurité alimentaire élaboré autour de la pisciculture paysanne comme filière structurante. Sous la coordination de l'APDRA, ce volet sera mis en œuvre par les deux Régions Analanjirifo et Atsinanana, appuyées par leurs Régions partenaires Bretagne et Basse Normandie. Elles mobiliseront des expertises complémentaires afin de proposer un Système Régional d'Informations sur la Sécurité Alimentaire et la Nutrition capable d'évaluer la situation alimentaire et nutritionnelle dans chacune des 147 Communes qui composent les deux Régions. Un Fonds Régional de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires, abondé par le projet, permettra aux autorités régionales d'intervenir directement en finançant des actions de développement, de réhabilitation ou d'urgence (risques cycloniques).

Missions et objectifs du poste

Sous l'autorité de la Coordinatrice de l'Association au siège et du coordinateur national basé à Antsirabe qui fixe les priorités d'action de l'APDRA à Madagascar, le Chef de Projet PPMCE a pour mission le pilotage de la stratégie de mise en œuvre des activités, le management de l'équipe, la planification opérationnelle et budgétaire, le suivi de la mise en œuvre des activités, le reporting technique périodique, les relations institutionnelles et la capitalisation.

Le chef de projet sera basé à Tamatave et effectuera des missions fréquentes sur Fénérive (30 %) (100 km au Nord) et Vatomaniry (150 km au Sud). Il sera appuyé par une équipe de cadres de l'APDRA composée d'un ACP senior, d'un volontaire en charge du suivi évaluation et de deux responsables de bureau basés à Fénérive et Vatomaniry.

Il aura la charge du respect scrupuleux des procédures internes de l'APDRA et de celles exigées par l'Union européenne. Il coordonnera pour cela les activités d'un Responsable administratif et financier basé à Tamatave et de deux agents administratifs basé à Vatomaniry et Fénérive. Il bénéficiera de l'appui de la Direction administrative et financière de l'APDRA à Madagascar basée à Antsirabe.

Le Chef de projet assurera la coordination globale des équipes permanentes du projet, celle de l'APDRA (24 agents), mais également celles des partenaires (12 agents). Des consultants internationaux et des prestataires interviendront également pendant toute la durée du projet. Le chef de projet devra superviser l'ensemble de ces contractualisations, y compris celles opérées par les partenaires.

Il animera la réflexion sur la mise en place par les Régions partenaires du dispositif pérenne de suivi évaluation sur la sécurité alimentaire, en marge du volet piscicole. Il bénéficiera pour cela de l'expertise complémentaire mobilisée par la Basse Normandie et la Bretagne.

Ce poste requiert une expérience reconnue dans les domaines suivants :

Gestion et coordination technique des activités

- Planifier et superviser la planification des activités : cadrage, contrôle et harmonisation des propositions réalisées par les équipes permanentes du projet (APDRA et partenaires) ;
- Adapter et dimensionner les moyens en vue de l'atteinte des objectifs ;
- Suivre la mise en œuvre et l'atteinte des résultats en s'appuyant sur le dispositif de suivi évaluation de l'APDRA et de ses partenaires ;
- Animer l'équipe APDRA du projet et appuyer les équipes partenaires dans la programmation des activités.

Gestion administrative et financière et RH

- Garantir l'application des procédures administratives et financières en vigueur au sein du projet ;
- Réaliser les appels de fond auprès de la coordination d'Antsirabe et assurer la mise en paiement des facturations du projet en respectant les principes comptables et les procédures du bailleur ;
- Piloter les équipes APDRA et coordonner les activités des équipes partenaires ;
- Appuyer la formation des animateurs conseillers piscicoles par l'ACP senior et le CEFTAR / MFR de Tamatave.

Reporting technique et financier et prospection

- Suivi des engagements issus de la convention bailleur et des conventions qui en découlent ;
- Rédiger ou superviser la rédaction des rapports techniques, valider les rapports financiers ;
- Mettre en place un outil de reporting interne ;
- Participer au montage des dossiers de recherche de financement sur le projet.

Suivi & Evaluation

- Participer au fonctionnement du dispositif de suivi & Evaluation, participer et suivre les collaborations avec la recherche sur ce projet ;
- Effectuer l'analyse stratégique globale, en lien avec les partenaires, la Direction régionale de la Pêche de Tamatave et la coordination nationale de l'APDRA à Antsirabe.

Gestion des partenaires et prestataires du projet

- Sous la supervision du Coordinateur national, gérer les relations partenariales sur place : les coopérations décentralisées Basse Normandie / Atsinanana, Bretagne / Analanjirofo et ONG MATEZA. Des conventions de collaborations seront également signées avec le CEFTAR / MFR et les ORN de Tamatave et Fénériver ;
- Gérer la mise en place de prestations locales et internationales (experts piscicoles et experts système d'information).

Communication interne/externe et capitalisation

- Sous la supervision de la Coordination nationale, assurer la communication externe du projet, en lien avec le siège et les partenaires et le bailleur ;
- Participer à la réflexion interne de l'APDRA (réflexion stratégique, pilotage des projets, capitalisation, etc.) ;
- Sur délégation de la Coordination nationale, représenter l'APDRA et développer les relations auprès des différents partenaires notamment financiers.

Expériences / Formation du candidat

- Formation : Bac+5 (Ecole d'ingénieur, DEA, DESS ou équivalent) en agronomie, agriculture, aquaculture, développement international, gestion de projet de développement ;

- Expérience : Au moins 5 ans en coordination de projet axé sur le développement rural dans un pays du Sud, avec une application concrète dans la mise en œuvre de projets avec des partenaires locaux ;
- Bonne connaissance des procédures de gestion d'un projet financée par l'Union Européenne ;
- Compétences requises : Gestion de projet, conduite de partenariat dans un environnement pluri-acteurs ; compétences sur les aspects organisations paysannes dans les PED; connaissances en suivi-évaluation, gestion de bases de données et SIG. Des compétences en pisciculture tropicale sont très fortement souhaitées.

Langues parlées et connaissances informatiques du candidat

- Langues: Français courant. La maîtrise du malgache serait un plus ;
- Bonne maîtrise des logiciels informatiques de bureautique (Suite Office: tableur, traitement de texte) ;
- Connaissance des bases de données et des systèmes d'information géographique.

Qualité du candidat

Capacité à animer une équipe projet multiculturelle (3 nationalités). Capacité d'écoute et de diagnostic de situations paysanne. Capacités à travailler en autonomie et à prendre des décisions. Capacités de synthèse et de rendu. Capacités à travailler à distance et dans l'urgence. Diplomatie. Adaptabilité à un environnement institutionnel complexe. Bonne endurance pour les longs déplacements sur le terrain.

Salaire / Indemnité

- Salaire (selon grille APDRA) ;
- Indemnité forfaitaire d'expatriation et de représentation ;
- Couverture sociale, voyage France / Madagascar pris en charge ;
- Poste basé à Tamatave (40 %), avec missions fréquentes sur Fénérive (30 %) et Vatomandry (30 %) Déplacements occasionnels à Antananarivo et Antsirabe, ponctuellement sur d'autres régions d'intervention de l'APDRA à Madagascar ;
- Selon les nécessités du service, le Chef de projet pourra être amené à travailler le week-end ou à des heures tardives.

Poste à pourvoir à partir de Septembre 2012

Documents à envoyer

Pour postuler : Envoyer CV + LM avant le 15 juillet 2012 par mail à recrutement@apdra.org
(Merci de ne pas téléphoner)

Référence à rappeler : Mada PPMCE Chef de Projet_06/2012

Email de la personne contact

recrutement@apdra.org

Date de fin de validité de l'annonce

15/07/2012